



Communiqué de presse

Embargo: 22.4.2021, 8h30

15 Éducation et science

Transitions et parcours de formation dans l'école obligatoire (LABB)

Peu d'élèves redoublent au degré primaire, mais avec de grandes différences régionales

Chaque année, 1,3% des élèves de la 3^e à la 8^e année du degré primaire refont leur année scolaire. Ce taux de redoublement diffère selon le sexe, la catégorie migratoire, le moment d'arrivée en Suisse et le niveau de formation des parents. Il est plus élevé en Suisse romande (1,8%) qu'en Suisse alémanique et romanche (1,2%) et qu'en Suisse italienne (0,9%), avec de grandes différences entre les cantons, mais aussi entre les communes et les écoles de chaque canton, selon des résultats inédits de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Pour la première fois, l'OFS a analysé les trajectoires éducatives de tous les élèves de 4 à 16 ans de l'école obligatoire dans l'ensemble de la Suisse depuis 2012 sur la base de données exhaustives et harmonisées.

Les garçons redoublent un peu plus souvent que les filles

Chaque année, la grande majorité des élèves du degré primaire réussissent leur année scolaire. Toutefois une petite minorité, 1,3% des élèves (soit 1 élève sur 75), ne sont pas promus et redoublent. Si l'on considère l'intégralité de leur parcours de la 3^e à la 8^e année, 6,7% des élèves redoublent au moins une fois. On mesure une petite différence entre les sexes avec un taux de redoublement annuel de 1,5% pour les garçons et de 1,2% pour les filles.

Les élèves étrangers redoublent plus que les élèves suisses

Des différences plus marquées s'observent en fonction des catégories migratoires. En particulier, 2,8% des élèves étrangers né à l'étranger et arrivés en Suisse après l'âge de six ans redoublent. Cette proportion est bien supérieure à celle constatée pour les élèves de nationalité suisse et qui sont nés en Suisse (1,1%).

Le redoublement des élèves est lié au niveau de formation des parents

Les élèves dont aucun des deux parents n'a achevé une formation post-obligatoire répètent plus souvent leur année scolaire (2,1% de redoublants) que ceux dont au moins l'un des parents dispose d'un titre du degré secondaire II (1,3%). Les enfants dont au moins l'un des parents est diplômé d'une haute école sont ceux qui redoublent le moins (0,7% de redoublants).

Les taux de redoublement varient suivant le lieu de domicile

Suivant où les élèves habitent, leurs taux de redoublement varient. Alors qu'il n'y a que très peu de différences entre les zones urbaines et rurales, les élèves de Suisse romande répètent leur année scolaire plus souvent (1,8%) que ceux de Suisse alémanique et romanche (1,2%) et que ceux de Suisse italienne (0,9%). Cependant les trois régions linguistiques ne sont pas homogènes et on mesure d'importantes différences suivant les cantons. Aux Grisons, le taux de redoublement est de 0,5%, tandis qu'il atteint 2% dans le canton de Soleure. A Genève, il est de 1,1%, mais il culmine à 2,6% à Neuchâtel.

Des différences également très marquées à l'échelle locale

En plus de ces différences, les taux de redoublement varient fortement entre les communes et entre les écoles de chaque canton. Par exemple, même dans les cantons où les élèves redoublent le plus souvent, on trouve des communes ou des écoles où les redoublements sont bas en comparaison suisse.

Renseignements

Laurent Gaillard, OFS, Section Système de formation,
tél.: +41 58 463 66 35, e-mail: laurent.gaillard@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

«Transitions et parcours de formation dans l'école obligatoire», numéro OFS: 1666-2100
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0021
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les organes impliqués dans le processus de contrôle de la qualité du programme d'analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) de l'OFS, soit le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) ont eu accès aux résultats de la publication sous embargo.

Définitions

Située à la base du système suisse de formation, l'**école obligatoire** constitue la première étape de tous les parcours éducatifs. Elle est suivie par toutes les personnes âgées de 4 à 16 ans environ qui résident dans le pays. Elle accueille aussi tous les enfants et adolescents qui y arrivent à ces âges-là. En 2018, quelque 942 000 élèves l'ont fréquentée.

Sur la base de la structure définie par le Concordat HarmoS et des caractéristiques des données à disposition, l'école obligatoire est divisée en 3 modalités parallèles:

- les **classes ordinaires** (95,3% des élèves) représentent la voie de formation usuelle;
- l'**enseignement séparatif** (3,2% des élèves) s'adresse aux élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers, mais qui ne sont pas intégrés aux classes ordinaires; il comprend les classes spéciales et les écoles spécialisées; étant donné la diversité des solutions mises en œuvre pour la prise en charge des enfants en difficulté, ses contours diffèrent d'un canton à l'autre;
- les **programmes étrangers** (1,5% des élèves) s'adressent avant tout aux familles étrangères en proposant un enseignement qui n'est pas fondé sur le système suisse de formation.

L'enseignement dans les classes ordinaires est découpé en trois phases successives:

- deux ans de **degré primaire 1-2** (1^{re}-2^e année de programme),
- six ans de **degré primaire 3-8** (3^e-8^e année de programme),
- trois ans de **degré secondaire I** (9^e-11^e année de programme),

soit en tout onze ans d'école.

A partir du degré primaire 3-8, la scolarité est uniformément structurée en années de programmes qui permettent de définir les notions de **promotion** (passage à l'année de programme suivante) et de **redoublement** (répétition d'une année de programme). Au degré secondaire I s'opère généralement une première sélection des élèves qui permet de les classer en deux **niveaux** principaux: les exigences élémentaires et les exigences étendues.

L'OFS a mené ses analyses sur la base de deux lots de données exhaustives couvrant chacun sept ans de statistiques successives: 2011-2017 et 2012-2018. Les résultats obtenus dans les deux cas coïncident largement. Ces analyses tiennent compte de tous les aspects liés aux parcours des élèves.

Le programme «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» (LABB)

Le programme OFS «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» a été initié en 2014 dans le but de tirer parti des nouvelles potentialités offertes par l'introduction du nouveau numéro AVS à 13 chiffres (NAVS13), dans les relevés de la formation, les différents registres de l'administration fédérale relatifs aux personnes et les enquêtes menées par l'OFS. Le projet se développe sur deux axes:

Une mise à disposition des chercheurs et des cantons de fichiers de données longitudinales harmonisées et structurées de manière à faciliter les analyses et aussi d'œuvrer à la diffusion d'informations cohérentes.

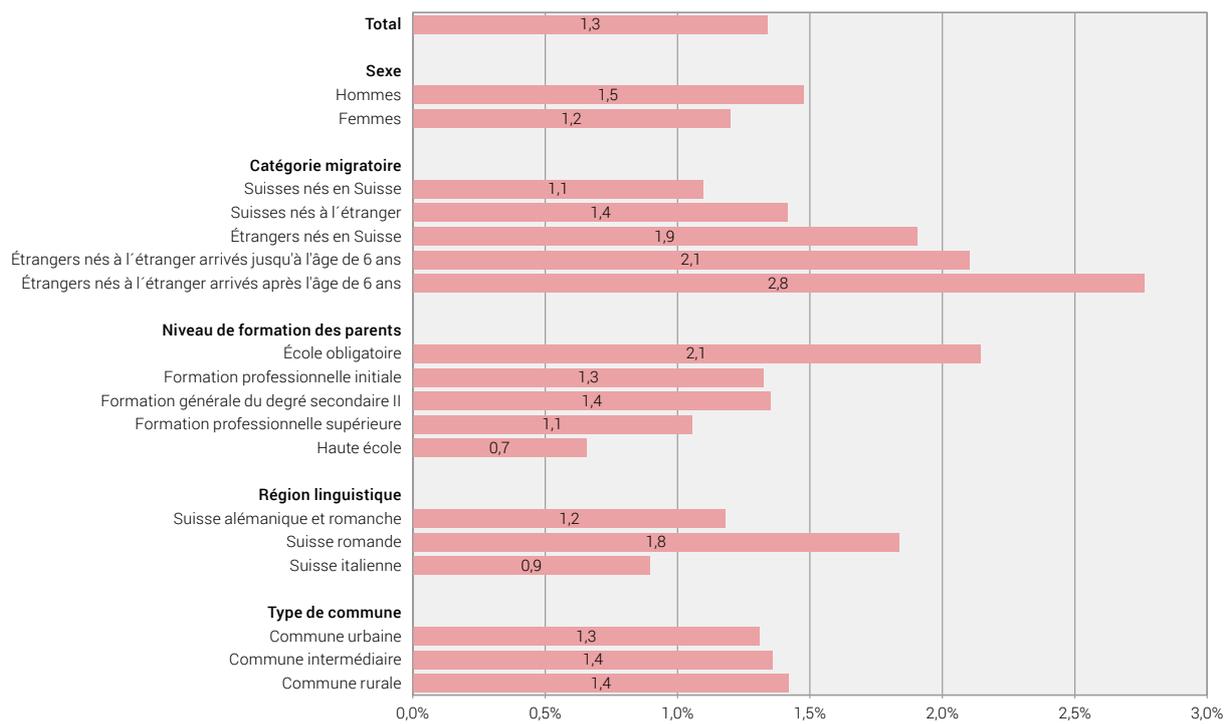
Une systématisation de la mesure d'indicateurs-clé relatifs aux transitions et une diffusion à intervalles réguliers d'études sur les parcours de formation.

Des informations détaillées sur le programme LABB sont disponibles à l'adresse www.labb.bfs.admin.ch.

Degré primaire 3–8: taux de redoublement moyens 2015–2017 selon diverses dimensions

Effectif annuel moyen: 470 424 élèves

G1



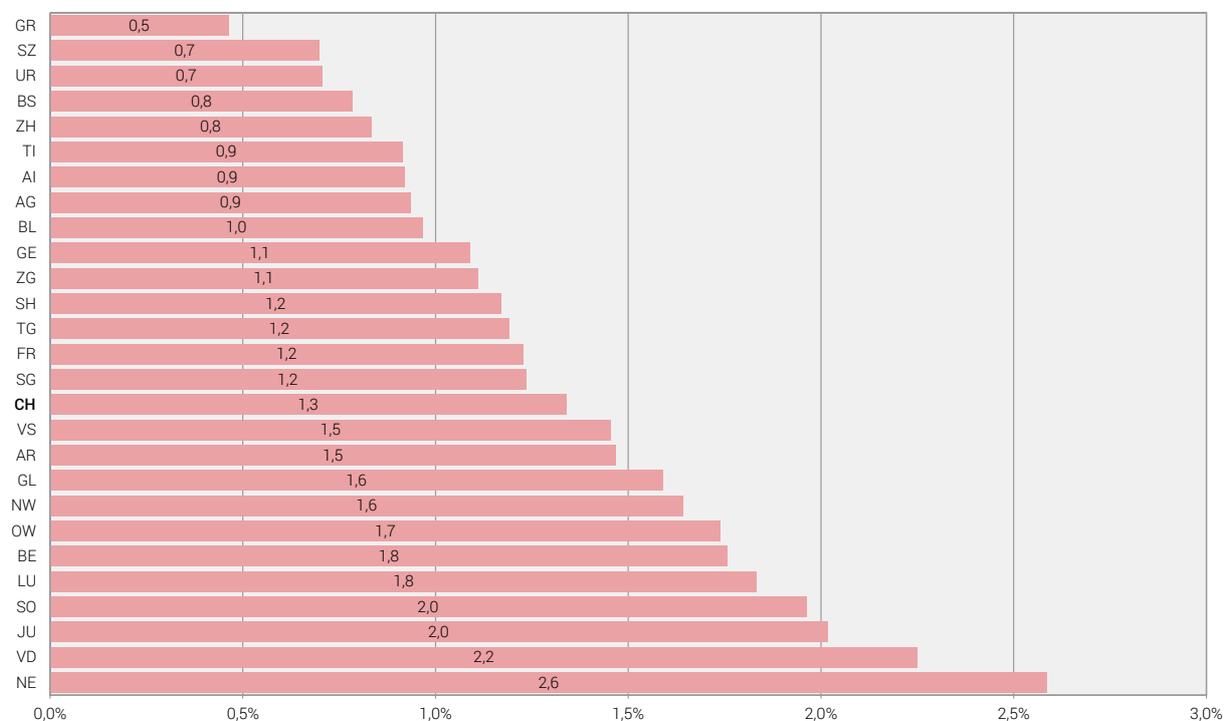
Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2021

Degré primaire 3–8: taux de redoublement moyens 2015–2017 selon le canton de domicile

Effectif annuel moyen: 470 424 élèves

G2



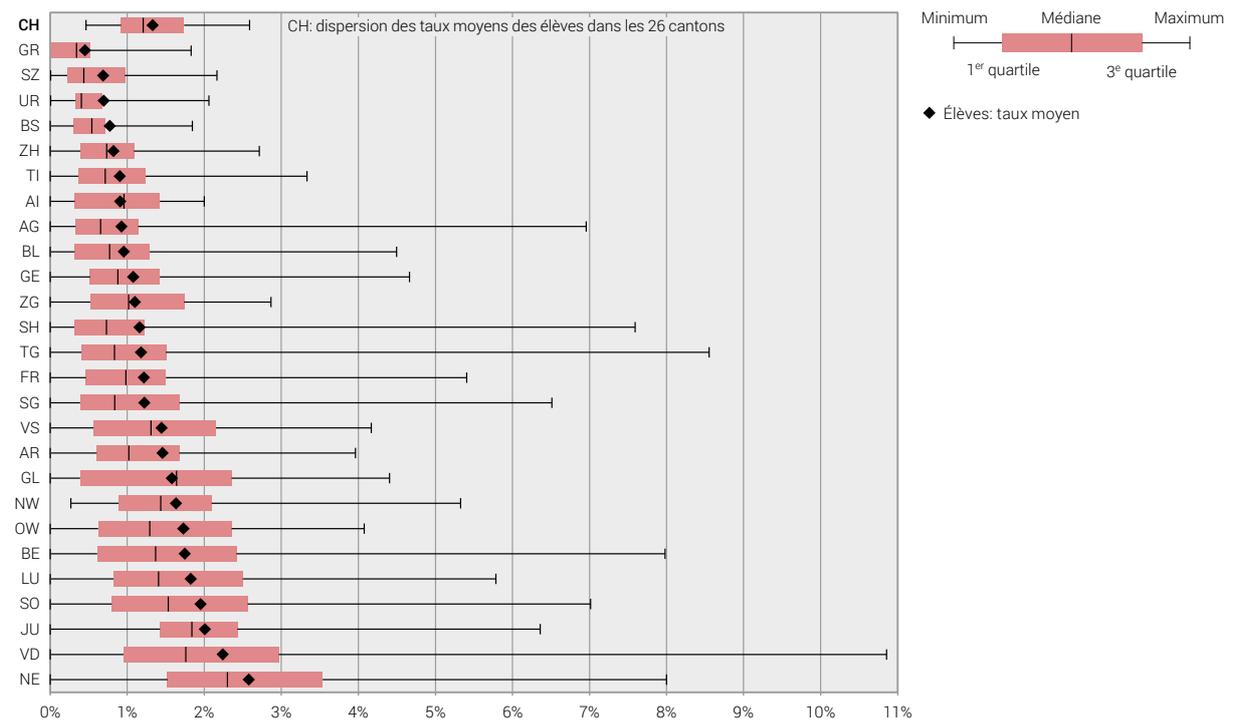
Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2021

Degré primaire 3–8: dispersion des taux de redoublement moyens 2015–2017 par école

Base de calcul: CH=470 424 élèves (effectif annuel moyen), cantons=2 996 écoles publiques avec au moins 150 élèves en trois ans

G3



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2021